

Le Burundi annonce que 25 ONGs étrangères ont commencé à se conformer à la loi

@rib News, 05/11/2018 – Source Xinhua Le Burundi a besoin des ONGs étrangères engagées dans le développement et non pas celles qui distraient la population, selon un ministre burundais Le ministre burundais de l'Intérieur, de la Formation patriotique et du Développement local, Pascal Barandagiye, a déclaré lundi que le Burundi a besoin des organisations non gouvernementales (ONGs) étrangères qui sont engagées dans le développement du pays et non pas celles qui distraient la population.

M. Barandagiye a tenu ces propos au cours d'une conférence de presse, où il a annoncé que 25 ONGs étrangères, en réponse à un appel du gouvernement burundais, ont commencé à se faire enregistrer pour se conformer à la loi. "Nous sommes très contents de l'état d'avancement de ce travail d'enregistrement, car le Burundi a besoin des ONGs étrangères effectivement engagées dans le développement du pays, peu importe le nombre", a déclaré le ministre. Il a aussi appelé les responsables d'onze des 25 ONGs étrangères à compléter leurs dossiers respectifs qui ont déjà été déposés mais étaient incomplets. En date du 26 septembre 2018, le Conseil national de Sécurité présidé par le président burundais, Pierre Nkurunziza, a tenu une réunion extraordinaire au cours de laquelle on a suspendu les activités des ONGs étrangères qui n'étaient conforme à la loi de 2017 les régissant. Un mois plus tard, le ministère ayant dans ses attributions les activités des ONGs étrangères au Burundi a tenu une réunion avec les responsables de ces ONGs pour leur demander à se faire enregistrer.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});